

DOCUMENT A CONSERVER

(Aucune facture ne sera envoyée en cours d'année)

Attention !!! L'inscription à l'internat vaut pour la totalité de l'année scolaire, de septembre 2011 à juin 2012.

La demande de changement de régime doit être stipulée par écrit et adressée rapidement au **service Intendance**. Tout changement, s'il est accepté, ne sera pris en compte qu'au trimestre suivant.

<u>PAIEMENT PAR CHEQUE / ESPECES</u>					<u>PAIEMENT PAR PRELEVEMENT</u>			
<u>Echéancier de paiement</u>					<u>Date de prélèvements</u>			
Trimestre	Date limite de paiement		Encaissement		Prélèvement mensuel vers le 5 de chaque mois, d'octobre 2011 à mai 2012 (Ⓞ Le prélèvement d'octobre totalise les mois de septembre et d'octobre)			
Trim 1 (sept-déc 11)	A l'inscription		Fin septembre 11					
Trim 2 (janv-mars 12)	Fin décembre 2011		Janvier 12					
Trim 3 (avril-juin 12)	Fin mars 2012		Avril 12					
TRIMESTRE	1 ^{re} année		2 ^{me} année*		1 ^{re} année		2 ^{me} année*	
	Sans week-end	Avec week-end	Sans week-end	Avec week-end	Sans week-end	Avec week-end	Sans week-end	Avec week-end
Sept-déc 2011	960€	1040€	960€	1040€	Oct 2010 : 480€	Oct 2010 : 520€	Oct 2010 : 480€	Oct 2010 : 520€
Janv-mars 2012	720€	780€	720€	780€	Nov-mai : 240€	Nov-mai : 260€	Nov-avr : 240€	Nov-avr : 260€
Avril-juin 2012	480€	520€	336€	520€			Mai : 96€	Mai : 104€
Total année scolaire	2160€	2340€	2016€	2184€	2160€	2340€	2016€	2184€
* Une réduction est pratiquée pour élèves de deuxième année pour le troisième trimestre (avril-juin) pour tenir compte des absences pendant la période des concours.								
<u>Espèces</u> : à régler directement au service Intendance.					<u>Pièces à fournir</u> :			
<u>Chèque bancaire</u> : à l'ordre du « <i>Lycée Janson de Sully</i> ».					- 2 RIB originaux. - l'autorisation de prélèvement dûment complétée et signée. Les dossiers de prélèvement incomplets seront refusés			
<u>Pour information</u> :								
- L'Internat permet de recevoir 169 élèves dans des chambres à deux lits. - Prix d'un week-end : 10€ - Prix d'un nouveau badge self : 6€ (Pour les nouveaux élèves, le premier badge est gratuit).								

Les montants forfaitaires indiqués dans le tableau ci-dessus pourront éventuellement être modifiés en 2012 par la Région Ile de France (collectivité territoriale de rattachement) qui a la responsabilité de fixer les tarifs.

PARTICIPATIONS VOLONTAIRES

- **Frais de reprographie de 80€**. Participation fortement sollicitée afin d'optimiser le travail pédagogique, en évitant l'achat de manuels et en ciblant les thèmes abordés.

- **Caisse de solidarité, 10€** (ou plus) libellé à l'ordre du « *Lycée Janson de Sully* » (les chèques ou les prélèvements seront encaissés courant octobre 2011).

- **Association Socio Educative de Janson, 15€** (ou plus) uniquement par chèque, libellé à l'ordre de l'**ASEJ**. Cette cotisation est nécessaire pour pratiquer les activités proposées (animation de plusieurs clubs, organisation de manifestations culturelles et sportives).

RÉDUCTIONS POUR REMISE DE PRINCIPE

Une remise de principe peut être accordée aux frères et sœurs des élèves de CPGE (au moins 2 frères et/ou sœurs), s'ils sont demi-pensionnaires dans un établissement public du second degré (collège et/ou lycée uniquement). Merci de le signaler sur le formulaire joint (petit tableau).

AIDE À LA DEMI-PENSION

Une Aide Régionale à la Demi-Pension (ARDP) vous est proposée, elle est soumise à condition des ressources. Merci de fournir au service de l'intendance votre dernier avis d'imposition.

DÉMISSIONS

☞ **Important** : En cas de démission de l'établissement, un courrier devra être impérativement adressé au service de l'Intendance.

Remplir et imprimer les 2 exemplaires et les remettre au service de l'intendance

RAPPEL : L'ENGAGEMENT EST ANNUEL (modification en fin de trimestre sur justificatif.

NOM et PRENOM de l'élève : Classe 2011-12 : 1^{ère} année

L'élève est-il nouveau dans l'établissement : Oui Non 2^{ème} année

NOM et PRENOM du représentant légal : Téléphone :

INTERNAT <input type="checkbox"/> Sans week-end <input type="checkbox"/> Avec week-end	<input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre du lycée Janson de Sailly <input type="checkbox"/> Espèces (à régler directement au service <i>intendance</i>) <input type="checkbox"/> Prélèvement automatique (joindre <u>2 RIB originaux</u>)	Possibilité de faire un chèque global.
REPROGRAPHIE <input type="checkbox"/> 80€ (somme non divisible, à remettre lors de l'inscription)	<input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre du Lycée Janson de Sailly (<i>encaissement vers octobre/novembre</i>) <input type="checkbox"/> Espèces (à régler directement au service <i>intendance</i>) <input type="checkbox"/> Prélèvement automatique (<i>vers octobre/novembre</i>)	
CAISSE SOLIDARITE <input type="checkbox"/> Montant indicatif 10€ <input type="checkbox"/> Autre montant Précisez.....€	<input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre du Lycée Janson de Sailly (<i>encaissement vers octobre/novembre</i>) <input type="checkbox"/> Espèces (à régler directement au service <i>intendance</i>) <input type="checkbox"/> Prélèvement automatique (<i>vers octobre/novembre</i>)	
LE/...../20.....		Signature du Représentant Légal :
IMPORTANT ! le moyen de règlement est à joindre impérativement au présent dossier. Tout dossier incomplet ne sera pas traité. N'oubliez pas d'indiquer les <u>NOM, PRENOM</u> et <u>CLASSE</u> de l'élève au dos de chaque document (RIB, chèques) et de les agraffer.		

Vous avez au moins 3 enfants **demi-pensionnaires** au collège et/ou au lycée (établissement public uniquement), vous bénéficiez d'une remise de principe. Veuillez compléter le tableau ci-dessous (merci d'écrire lisiblement).

Nom de l'élève	Prénom de l'élève	Classe	Adresse complète de l'établissement scolaire

Ne pas découper. Les deux premiers feuillets sont à remettre intégralement à l'INTENDANCE

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvements établis à mon nom et ordonnés par le créancier désigné ci-contre. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend éventuel directement avec le créancier.	N° NATIONAL D'EMETTEUR 479356 ORGANISME CREANCIER Lycée Janson de Sailly 106, rue de la Pompe 75116 - PARIS
COORDONNEES DU DEBITEUR	ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE
Nom : Prénom : Adresse :	Nom de la Banque : Adresse postale complète :
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
International Banking Account Number (IBAN)	
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Bank Identification Code (SWIFT) 	

DATE : LE / / 20.....

SIGNATURE OBLIGATOIRE :

Remplir et imprimer les 2 exemplaires et les remettre au service de l'intendance

RAPPEL : L'ENGAGEMENT EST ANNUEL (modification en fin de trimestre sur justificatif).

NOM et PRENOM de l'élève : Classe 2011-12 : 1^{ère} année

L'élève est-il nouveau dans l'établissement : Oui Non 2^{ème} année

NOM et PRENOM du représentant légal : Téléphone :

INTERNAT <input type="checkbox"/> Sans week-end <input type="checkbox"/> Avec week-end	<input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre du lycée Janson de Sailly <input type="checkbox"/> Espèces (à régler directement au service <i>intendance</i>) <input type="checkbox"/> Prélèvement automatique (joindre 2 RIB originaux)	Possibilité de faire un chèque global.
REPROGRAPHIE <input type="checkbox"/> 80€ (somme non divisible, à remettre lors de l'inscription)	<input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre du Lycée Janson de Sailly (encaissement vers octobre/novembre) <input type="checkbox"/> Espèces (à régler directement au service <i>intendance</i>) <input type="checkbox"/> Prélèvement automatique (vers octobre/novembre)	
CAISSE SOLIDARITE <input type="checkbox"/> Montant indicatif 10€ <input type="checkbox"/> Autre montant Précisez.....€	<input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre du Lycée Janson de Sailly (encaissement vers octobre/novembre) <input type="checkbox"/> Espèces (à régler directement au service <i>intendance</i>) <input type="checkbox"/> Prélèvement automatique (vers octobre/novembre)	
LE/...../20.....		Signature du Représentant Légal :
IMPORTANT ! le moyen de règlement est à joindre impérativement au présent dossier. Tout dossier incomplet ne sera pas traité. N'oubliez pas d'indiquer les <u>NOM, PRENOM</u> et <u>CLASSE</u> de l'élève au dos de chaque document (RIB, chèques) et de les agraffer.		

Vous avez au moins 3 enfants **demi-pensionnaires** au collège et/ou au lycée (établissement public uniquement), vous bénéficiez d'une remise de principe. Veuillez compléter le tableau ci-dessous (merci d'écrire lisiblement).

Nom de l'élève	Prénom de l'élève	Classe	Adresse complète de l'établissement scolaire

Ne pas découper. Les deux premiers feuillets sont à remettre intégralement à l'INTENDANCE

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvements établis à mon nom et ordonnés par le créancier désigné ci-contre. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend éventuel directement avec le créancier.	N° NATIONAL D'EMETTEUR 479356 <hr/> ORGANISME CREANCIER Lycée Janson de Sailly 106, rue de la Pompe 75116 - PARIS
COORDONNEES DU DEBITEUR Nom :..... Prénom :..... Adresse :.....	ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE Nom de la Banque :..... Adresse postale complète :.....
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER International Banking Account Number (IBAN)	
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Bank Identification Code (SWIFT) 	

DATE : LE / / 20..... **SIGNATURE OBLIGATOIRE :**